

Compte rendu du comité directeur du 06/02/2021

(Réunion organisée en visio-conférence)

Présents : Adrien Arjona, Michel Bonzoms, Françoise Bouvier, Mathilde Bouvier, Josette Castex, Hervé Crauste, Jean-Jacques Dawidowicz, François Fourreau, Jean-Louis Llouquet, Henri Lubrano, Maurice Pytkiewicz

Excusés : Daniel Albertin, Géraldine Denat, Janick Deprince, Cécile Lagier, Isabelle Koelsch, Chantal Lamy, Fanny Maillet, Bérengère Portal, Marie-Eve Zilioli

Invités : Didier Delignières, Sylvain Préhu, Carine Varlez, Céline Greffier, Antoine Levavasseur, Joël Vignau,

La présidente accueille les membres présents, elle communique la liste des membres excusés. Elle s'exprime sur sa satisfaction du travail accompli durant ce mandat qui s'achève. Elle remercie tous les dirigeants pour leur investissement, notamment durant cette dernière année frappée par la pandémie. Elle rend hommage aux dirigeants qui ont disparus et remercie chaleureusement l'équipe technique qui a fourni un travail remarquable pendant cette olympiade.

La présidente procède à l'accueil de 3 invités. Didier DELIGNIERE qui prendra en charge la présidence du conseil de développement, Céline GREFFIER et Antoine LEVAVASEUR, tous les 2 stagiaires en master DISC à l'Université de Rennes. Elle les invite à se présenter aux dirigeants.

Elle enchaîne ensuite avec les questions inscrites à l'ordre du jour.

1. Actualité des dirigeants

La présidente indique qu'elle rendra compte de son actualité au fil des rapports et communications inscrits à l'ordre du jour.

2. Rapport d'activité AFL France

Le président de l'AFL France commente le rapport remis en séance. Il indique que le championnat est fortement impacté par la pandémie. Néanmoins les dirigeants se réunissent régulièrement afin de garder toute la dynamique possible avec les clubs.

3. Rapport d'activité de la CNM

Le président de la CNM commente le rapport remis en séance. Il indique que la communication concernant le report de l'Unicon20 a été lancée à l'ensemble du réseau.

4. Rapport d'activité comité sport santé

Le médecin fédéral commente le rapport remis en séance. Il invite les dirigeants à recruter des personnes volontaires pour l'accompagner dans sa tâche de médecin fédéral.

5. Point financier et ressources humaines.

Le directeur précise que si la DTN accueille actuellement 2 stagiaires comme la précise la présidente, d'autres sont en stage dans des URSL. Il souhaite que l'UNSLL accueille régulièrement des jeunes en apprentissage, c'est selon lui une stratégie de sourcing payante et bénéfique pour les 2 parties.

Concernant la clôture des comptes 2020. Le trésorier et le directeur adjoints indiquent que le résultat sera probablement excédentaire. Ceci est dû à la baisse des charges dues à la baisse de l'activité en période de pandémie, conjuguée au maintien des subventions. Les services comptables procèdent actuellement au transfert de charges.

6. Etude des rapports et des communications :

- Rapport n°1 : Elections fédérales, ratification des candidatures.
Le directeur présente le rapport remis en séance. Il indique que le secrétariat de l'UNSLLE a procédé aux vérifications administratives afférentes sans relever de problème particulier. Il indique également que la fédération Léo Lagrange a désigné les 5 membres de son collège à savoir ; Corine BORD, Françoise BOUVIER, Adrien ARJONA, François FOURREAU et Hervé CRAUSTE. Il vous est donc demandé d'approuver ce rapport et de mandater le secrétaire général pour convoquer la commission de surveillance des opérations électorales afin qu'elle valide les candidatures recevables et quelle désigne les membres du bureau de vote pour l'assemblée générale électorale.
Après échange et nouvelles précisions, ce rapport est adopté à l'unanimité
- Rapport n°2 : Installation du conseil de développement de l'UNSLLE.
La présidente commente le rapport remis aux dirigeants. Elle explique qu'il s'agit aujourd'hui de mandater Didier DELIGNIERE pour la mise en fonction de ce conseil consultatif d'ici la prochaine assemblée générale ordinaire.
Elle invite Didier à s'exprimer. Didier DELIGNIERE explique être en phase avec les valeurs de l'UNSLLE et avoir, du fait de son parcours, les capacités et la disponibilité pour accompagner l'UNSLLE dans sa stratégie de développement.
Après échange et nouvelles précisions, ce rapport est adopté à l'unanimité
- Rapport n°3 : Convention label « terre de jeu » JOP PARIS 2024.
La présidente commente rapidement le rapport remis aux dirigeants et invite Carine Varlez à en préciser l'opportunité et les modalités opérationnelles.
Carine VARLEZ explique les principes de la labellisation « Terre de jeux ».
La présidente soumet ce rapport à l'approbation des dirigeants.
Après échange et nouvelles précisions, ce rapport est adopté à l'unanimité
- Communication n°1 : Projet de loi « Sport et société ».
La présidente commente le rapport communiqué aux dirigeants. Elle insiste sur la particularité du contexte actuel dans lequel les acteurs majeurs du sport en France évoluent, à savoir ; Des élections fédérales reportées qui ne permettent pas à toutes les fédérations et au CNOSF de se mobiliser de façon légitime, une activité parlementaire très dense avec notamment un projet de loi sur la valeur de la république, dite Loi contre le séparatisme, qui impacte aussi le mouvement sportif et l'agitation politique déjà palpable due aux élections régionales prévues actuellement courant juin.
Elle invite les dirigeants à s'exprimer à ce sujet.
- Communication n°2 : Suivi des programmes en cours et des appels à projets (Point d'étape Léo Sport Job et parcours tremplin13).
Le vice-président commente le tableau de suivi remis aux dirigeants. Il invite le directeur à le commenter à son tour.
Le directeur donne la parole à Céline GREFFIER qui expose un rapide point d'étape concernant le démarrage du programme Léo Sport Job (LSJ). Il passe ensuite la parole à Antoine LEVAVASEUR qui détaille l'avancée du programme LSJ : parcours tremplin dans les Bouches du Rhône.
Les dirigeants sont invités à s'exprimer sur cette communication.
- Questions diverses.
Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente clôture la séance.